

47	30/05/2012	BE 0423.898.710	11	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.

12144.00014

CONSO 1.1

COMPTES CONSOLIDES EN MILLIERS D'EUROS

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM ^{(i) (ii)}: **SOLVAC**.....

Forme juridique : **Société Anonyme**.....

Adresse : **Rue de Ransbeek** N° : **310** Bte :

Code postal : **1120** Commune : **NEDER-OVER-HEEMBEEK**.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de commerce de : **Bruxelles**.....

Adresse Internet ⁽ⁱⁱⁱ⁾: <http://www>.....

Numéro d'entreprise

0423.898.710

COMPTES CONSOLIDES communiqués à l'assemblée générale du

08/05/2012

et relatifs à l'exercice couvrant la période
du

01/01/2011

au

31/12/2011

Exercice précédent du

01/01/2010

au

31/12/2010

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / non⁽¹⁾

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et des REVISEURS D'ENTREPRISES ayant contrôlé les comptes consolidés

Voir comptes annuels SOLVAC SA

(éventuellement suite aux pages CONSO 1bis, 1ter

Sont joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OU LES COMPTES CONSOLIDES D'UNE SOCIETE DE DROIT ETRANGER SONT DEPOSES PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 113, § 2, 4^a du Code des sociétés*)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées : **110**..... Numéro des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet :

Signature
(nom et qualité)



Bernard de Laguiche
Administrateur délégué

Signature
(nom et qualité)

Jean-Pierre Delwart
Président

Etats financiers consolidés

Solvac Groupe

Les états financiers qui suivent ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2012. Ils ont été établis conformément aux méthodes comptables IFRS décrites dans les pages qui suivent. L'information relative aux parties liées requise par l'IAS 24 se trouve dans le chapitre relatif à la « Corporate Governance ».

Compte de résultats consolidé

MILLIONS EUR	NOTES	2010	2011
Résultat de la participation mise en équivalence	(1)	559	78
Charges opérationnelles		-1	-1
Plus value s/réalisation de titres		0	0
Charges sur emprunts	(2)	-5	-5
Résultat net		553	72
Résultat net par action de base et dilué (EUR)	(3)	36,2	4,7

Etat consolidé du résultat global

MILLIONS EUR	NOTES	2010	2011
Résultat net		553	72
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente		-3	-2
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie		0	2
Ecarts actuariels sur les régimes de retraites à prestations définies	(4)	2	-27
Ecarts de conversion		75	13
Quote part dans les autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence		74	-14
Résultat global		627	58

Tableau consolidé des flux de trésorerie

MILLIONS EUR	NOTES	2010	2011
Charges opérationnelles		-1	-1
Variation du fonds de roulement	(5)	0	-25
Dividendes reçus de Solvay		75	78
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		74	52
Acquisition de titres Solvay		-3	-1
Vente de titres Solvay		0	0
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-3	-1
Augmentation de capital		0	0
Acquisition d'actions propres		0	-2
Variation des emprunts	(6)	0	47
Intérêts payés		-5	-5
Dividendes payés	(7)	-66	-91
Flux de trésorerie des activités de financement		-71	-51
Variation nette de trésorerie		0	0
Trésorerie à l'ouverture		0	0

Les notes suivent les états financiers

Bilan consolidé

MILLIONS EUR	NOTES	2009	2010	2011
ACTIF				
Actifs non courants: participations mises en équivalence	(1)	1 772	2 321	2 277
Goodwill		342	342	341
Participations mises en équivalence hors goodwill		1 430	1 979	1 936
Actifs courants: créances court terme	(8)	31	31	31
Trésorerie et équivalents de trésorerie		0	0	0
Total de l'actif		1 802	2 352	2 308
PASSIF				
Capitaux propres	(9)	1 635	2 186	2 143
Capital		138	138	138
Réserves		1 497	2 048	2 005
Passifs non courants: dettes financières à long terme	(2)	110	110	110
Passifs courants		56	56	55
Dettes financières à court terme				47
Dettes fiscales		4	4	4
Autres passifs court terme	(6)	52	52	4
Total du passif		1 802	2 352	2 308

Etat consolidé des variations des capitaux propres

MILLIONS EUR	NOTES	CAPITAL SOCIAL	ACTIONS PROPRES	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES*	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Valeur comptable au 31/12/2009		138		173	1 540	-174	1 677
Valeur comptable au 1/1/2010 retraité	(4)	138		173	1 540	-216	1 635
Résultat global					553	74	160
Dividendes					-66		-66
Variations de périmètre et autres					-10		-10
Valeur comptable au 31/12/2010		138	0	173	2 017	-142	2 186
Résultat global					72	-14	58
Dividendes					-69		-69
Acquisition/vente d'actions propres	(10)		-2				-2
Variations de périmètre et autres					-30		-30
Valeur comptable au 31/12/2011		138	-2	173	1 990	-156	2 143

Réserves* comprennent les écarts de conversion, les variations de juste valeur des participations disponibles à la vente et des instruments de couverture et les écarts actuariels.

Référence est faite à la proposition d'affectation bénéficiaire en page 10 du rapport de gestion

Annexe aux états financiers consolidés

Méthodes comptables IFRS

Les principales méthodes comptables adoptées dans la préparation des états financiers consolidés sont les suivantes:

1. Référentiel comptable

Solvac (la « Société ») est une société anonyme de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles dont la principale activité est la détention de 31% de Solvay.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Normes et Interprétations applicable pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2011

- Améliorations aux IFRS (2009-2010) (normalement applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011)
- Amendements à IAS 24 Informations relative aux parties liées (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011). Cette norme remplace IAS 24 Informations relative aux parties liées publié en 2003.
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers: Présentation – Classement des émissions de droits (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2010)
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010)

Normes et interprétations émises, mais pas encore applicable pour la période annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2011

- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015)
- IFRS 10 Etats financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 11 Partenariats (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers: informations à fournir – Décomptabilisation (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011)
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers: informations à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers – Présentation des autres éléments du résultat global (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat – Impôt différé: Recouvrement de la valeur comptable d'un actif (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012)
- Amendements à IAS 19 Avantages du personnel (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 27 Etats financiers individuels (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 28 Participations dans des entreprises associées et coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers: présentation – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)

L'application des autres normes et interprétations nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés de la société. Néanmoins, l'application future de ces dispositions par Solvay est détaillée dans son rapport annuel.

2. Consolidation

Le Conseil d'Administration estimant que Solvac exerce une influence notable sur Solvay, la participation dans Solvay S.A. a été intégrée dans les états financiers consolidés de Solvac par la méthode de mise en équivalence. Cette méthode prend en compte la part de Solvac S.A. dans les états financiers du Groupe Solvay, établis au 31 décembre de l'exercice, selon les méthodes comptables IFRS de Solvay (voir le rapport annuel de Solvay). Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale à la date d'acquisition.

3. Information sectorielle

Etant donné la nature de holding de la société, il n'y a pas lieu de présenter d'information par secteur d'activité ou géographique. Ces données relatives à la participation dans Solvay sont disponibles dans les états financiers de cette dernière.

4. Dépréciation d'actifs

A chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations afin d'apprécier s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée, afin de déterminer l'étendue de l'éventuelle dépréciation.

5. Instruments financiers

La société n'est pas soumise à des risques significatifs sur ses instruments financiers dans la mesure où :

- Solvay est une entreprise associée mise en équivalence et ne constitue donc pas un actif financier couvert par la norme IFRS7 ;
- les autres actifs financiers (créance sur Solvay et trésorerie) représentent un montant non significatif sur lequel le risque de crédit est négligeable ;
- les dettes financières sont à taux fixe.

Emprunts bancaires

Les emprunts et les découverts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières, incluant les primes payables sur règlement ou remboursement, sont prises en charge sur la durée de mise à disposition.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces et les dépôts à vue, les placements à court terme (moins de 3 mois) et des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

6. Enregistrement des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable qu'il sera acquis et que l'on peut évaluer son montant de façon fiable. Les produits d'intérêts sont inscrits au compte de résultats prorata temporis, compte tenu du taux d'intérêt effectif du placement.

7. Estimations et jugements significatifs dans l'application des méthodes comptables

Au-delà des estimations et jugements significatifs effectués par Solvac dans l'application des méthodes comptables (voir le rapport annuel de Solvac), la principale estimation effectuée par le Conseil d'Administration au 31 décembre 2011 porte sur la valeur recouvrable de la participation dans Solvac.

Sur base d'éléments quantitatifs et qualitatifs, le Conseil d'Administration estime que celle-ci est supérieure à la valeur comptable de la participation de sorte qu'aucune dépréciation ne doit être actée à la clôture de l'exercice.

Notes sur les états financiers consolidés

(1) Participations mises en équivalence

Il s'agit de la participation de 31% que Solvac détient dans Solvac S.A. (après déduction des actions propres détenues par Solvac).

La valeur de mise en équivalence de la participation se monte à 2.277 millions EUR (dont 341 de goodwill et 1.936 de valeur hors goodwill). Évaluée au cours de bourse du 31 décembre 2011, elle se monte à 1.626 millions EUR.

Les variations du goodwill sont les suivantes:

MILLIONS EUR	2010	2011
Valeur au 1^{er} janvier	341	342
Vendues en cours d'année	0	0
Acquises en cours d'année	1	-1
Valeur au 31 décembre	342	341

Les variations de la participation mise en équivalence hors goodwill sont les suivantes:

MILLIONS EUR	2010	2011
Valeur au 1^{er} janvier	1 430	1 979
Vendues en cours d'année	0	0
Acquises en cours d'année	2	2
Résultat (*)	559	77
Distribution	-75	-78
Autres variations des capitaux propres	63	-44
Valeur au 31 décembre	1 979	1 936

* En 2011, la quote-part de Solvac dans le résultat net du groupe Solvac, hors part des tiers, s'élève à 77 millions EUR (2010: 559 millions EUR). En 2011, la quote-part de Solvac dans le résultat « des activités cédées » s'élève à -12 millions EUR (2010: 543 millions EUR).

Les états financiers consolidés abrégés du groupe Solvac sont les suivants:

MILLIONS EUR	2010	2011
Total des actifs	13 723	19 437
Total des dettes	7 015	12 784
Chiffre d'affaires	5 959	8 109
Résultat Net	1 776	247

(2) Dettes financières à long terme

Les dettes à plus d'un an sont stables à 110 millions EUR (emprunts auprès de BNP Paribas Fortis). Il s'agit de l'endettement structurel de Solvac soit: un emprunt de 60 millions EUR et un autre emprunt de 50 millions EUR. Le taux d'intérêt global (all-in cost fixe) pour les deux lignes a été ramené de 4,26% à 3,90%, avec deux échéances (2015 et 2017).

Les intérêts sur les dettes à plus d'un an s'élèvent à 5 millions EUR pour l'exercice 2011.

(3) Résultat net par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre de titres Solvac se monte à 15 281 741 actions à fin 2011 et à 15 300 527 à fin 2010.

(4) Résultat global

Le Groupe Solvac a décidé de modifier la méthode d'évaluation des engagements de retraites IAS19. A la place d'amortir les écarts actuariels par le compte de résultats (appelé la méthode corridor), ils sont à présent directement reconnus en fonds propres. Les capitaux propres ont été retraités depuis le 1/1/2010.

(5) Variation du fonds de roulement

Il s'agit principalement du remboursement du compte courant auprès de Solvac.

(6) Dettes financières à court terme

Il s'agit de deux emprunts « Straight Loan » contractés le 19/12/2011: soit un emprunt de 42 MEUR (échéance le 20/01/2012; coût fixe 1,72% p.a.) et un emprunt de 5 MEUR (échéance le 19/1/2012; coût fixe 1,73% p.a.) permettant de financer le solde de dividende payé le 29 décembre 2011.

(7) Dividende distribué

Les dividendes distribués durant la période se montent à 91 millions EUR comprenant le solde de dividende de 2010 payé le 17 février 2011 (26 millions EUR), l'acompte de dividende 2011 payé le 27 octobre 2011 (40 millions EUR) et le solde de dividende hors précompte de 2011 payé le 29 décembre 2011 (25 millions).

(8) Créances court terme

Il s'agit principalement de l'acompte de dividende à recevoir de Solvac.

(9) Fonds propres

Les informations concernant le capital et les titres sont reprises dans les annexes aux comptes statutaires. Les fonds propres totaux à fin 2011 se montent à 2.143 millions EUR et comprennent des imputations directes en fonds propres négatives de 156 millions EUR. Ces dernières proviennent des écarts de conversion et mises à valeur de marché des instruments financiers de Solvac.

La méthode comptable sur les avantages postérieures à l'emploi a été modifiée à compter du 1^{er} juillet 2011. Cela a conduit Solvac à comptabiliser les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global (capitaux propres) au lieu de continuer à appliquer la méthode du corridor. L'impact du retraitement au 01.01.2010 pour Solvac s'élève à 42 millions EUR.

(10) Actions propres

Solvac a acquis 18.786 actions propres en vue d'annulation pour un montant de 1,59 millions EUR.

(11) Instruments financiers

MILLIONS EUR	2010		2011	
	VALEUR COMPTABLE NETTE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE NETTE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0
Prêts et créances (inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie)	31	31	31	31
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Passifs financiers évalués au coût amorti (inclut les dettes commerciales)	160	161	161	164

Pour les prêts et créances, la valeur comptable est une bonne approximation de la juste valeur. En ce qui concerne les passifs financiers au coût amorti, la valeur nette comptable des dettes financières à long terme (110 millions EUR, voir note 2) est proche de leur juste valeur (estimée à 113 millions EUR). La juste valeur de l'endettement à taux fixe a été calculée selon la méthode « Discounted Cash Flow ». La valeur nette comptable des autres passifs financiers est une bonne approximation de leur juste valeur.

(12) Relations avec les administrateurs de la société consolidante

Rémunérations et pensions: les mandats d'administrateurs sont exercés à titre gratuit.

Avances et crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une entreprise filiale ou par une entreprise associée: le compte courant avec Solvay S.A. (1,6 million EUR) est rémunéré en faisant référence au taux de financement interne applicable au sein du Groupe Solvay (Euribor augmenté d'un spread).

(13) Droits et engagements hors bilan

Garanties réelles constituées par l'entreprise sur ses actifs propres: mise en gage de 2. 243.951 titres Solvay en faveur de BNP Paribas Fortis pour un montant de 143 millions EUR.

(14) Liste des sociétés consolidées

Groupe Solvay mis en équivalence.

Rapport du commissaire

sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2011 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des états financiers consolidés

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Solvac SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2011, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à 2.308 millions EUR et le bénéfice consolidé de l'exercice s'élève à 72 millions EUR.

L'établissement des états financiers consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2011, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 2 mars 2012
Le commissaire
DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Eric Nys